



Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

SIRET n° 180 092 298 00017 – code APE : 751A

65, boulevard Marius Vivier Merle
69482 LYON CEDEX 03

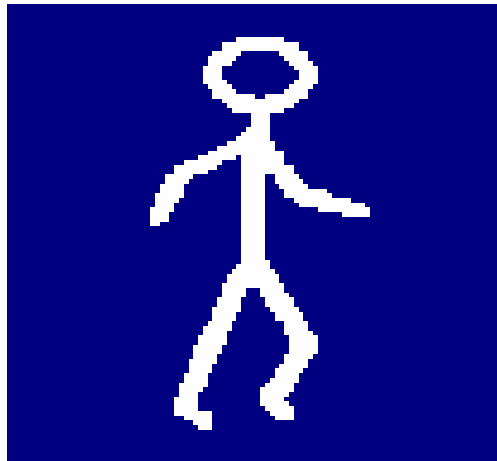
Téléphone : 04 37 69 71 20

Télécopie : 04 37 69 71 21

Support technique :

. Téléphone : 04 37 69 71 27

. Courriel : support@atih.sante.fr



FICHSUP

Sommaire

1	PRESENTATION GENERALE	3
2	DEMARRAGE RAPIDE	5
3	FONCTIONNALITES	10
3.1	DESCRIPTION DE L'INTERFACE.....	10
3.2	PARAMETRES	11
3.3	SAISIE	11
	<i>Création d'un enregistrement.....</i>	<i>13</i>
	<i>Modification d'un enregistrement</i>	<i>14</i>
	<i>Suppression d'un enregistrement</i>	<i>14</i>
	<i>Recherche d'une lettre-clé.....</i>	<i>14</i>
	<i>Recherche des enregistrements dans la grille :</i>	<i>15</i>
3.4	EXPORTATION DES FICHIERS	16
3.5	IMPORTATION DE FICHIERS	17
3.6	MANUEL D'UTILISATION ET À PROPOS	19
3.7	CONSIGNES DE REMPLISSAGE POUR LES FORMATS 2007	19
	ANNEXES	21
	FORMATS	22
	REFERENCES	26

En cas de problème :

Les questions concernant FICHSUP pourront être adressées par courrier électronique à Support@atih.sante.fr en précisant « FICHSUP » dans l'objet du message ou par téléphone au 04 37 69 71 27 (de 9h à 12h).

1 Présentation générale

La détermination des ajustements budgétaires infra annuels consécutifs à l'application du modèle de tarification à l'activité repose sur la transmission aux agences régionales de l'hospitalisation par les établissements de santé de leurs données d'activité et de leur consommation de médicaments et dispositifs médicaux inscrits sur une liste fixée par arrêté.

Les données d'activité concernent l'hospitalisation avec ou sans hébergement décrite par les groupes homogènes de malades (GHM) (fichiers de résumés de sortie anonymes (RSA) l'activité ambulatoire (actes et consultations externes) et l'activité d'urgence. Toutes les informations d'activité non contenues dans les RSA, sont regroupées dans un ensemble de fichiers spécifiques.

L'ensemble de ces fichiers spécifiques est recueilli par le logiciel FICHSUP et prend le nom de fichiers FICHSUP (la description de leurs formats est fournie en annexe de ce document).

Les arbitrages en cours conduisent à une fraction du tarif T2A de 50%, et, parallèlement, à une diminution de la DAC. Compte tenu des modalités de versement de la DAC et de la part d'activité, la trésorerie des établissements ne peut plus être optimisée dans le cadre d'une transmission d'activité trimestrielle et la loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 en tire les conséquences en modifiant les dispositions relatives à la périodicité de la valorisation. En conséquence, comme les RSA, les fichiers FICHSUP seront transmis comme suit :

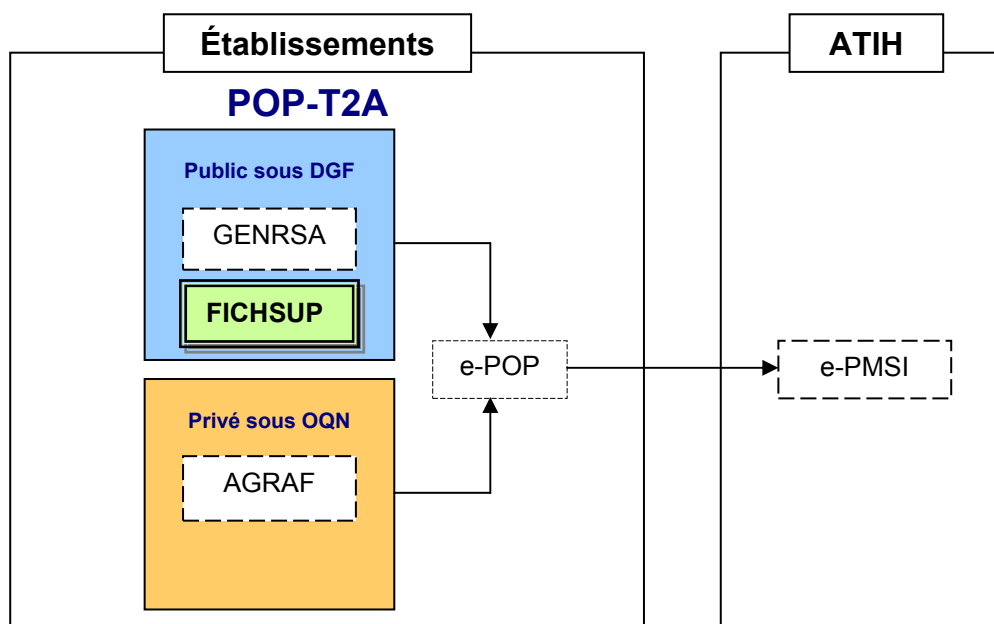
- 1^{er} trimestre 2007 sans changement : les données seront transmises au plus tard le 30 avril 2007
- à partir d'avril 2007 : les données transmises mensuellement au plus tard à la fin du mois suivant la période considérée. Ces dispositions seront confirmées dans le cadre de l'arrêté PMSI.

ATTENTION :

A l'exception des fichiers des spécialités pharmaceutiques facturables en sus des prestations d'hospitalisation (molécules onéreuses) et des dispositifs médicaux implantables (DMI) qui doivent, à partir du mois d'avril 2007¹, fournir le détail mois par mois, les données transmises **doivent cumuler** à chaque fois les données recueillies depuis le 1^{er} janvier de l'exercice en cours (pour prendre en compte les éventuels délais d'exhaustivité des données liés notamment à des délais de production non optimums, et pour éviter les doubles comptes).

¹ Pour les DMI et les molécules onéreuses (médicaments), on cumule sur M3 les consommations de janvier à mars inclus. A partir d'avril 2007 (M4), seules les consommations du mois concerné doivent être inscrites.

Le schéma, ci-dessous, montre la place occupée par FICHSUP dans la **Panoplie d'outils du PMSI utilisés dans le cadre de la Tarification à l'Activité (POP-T2A)**.

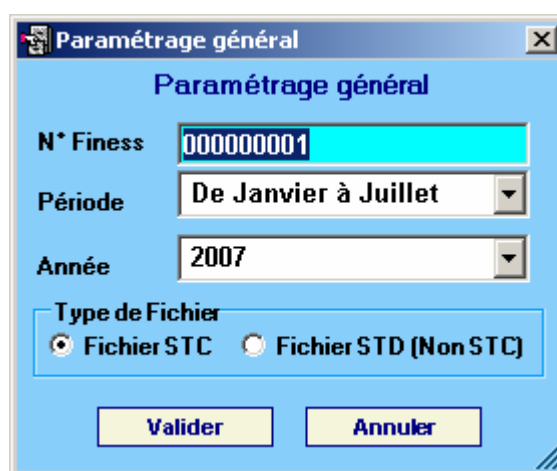


2 Démarrage rapide

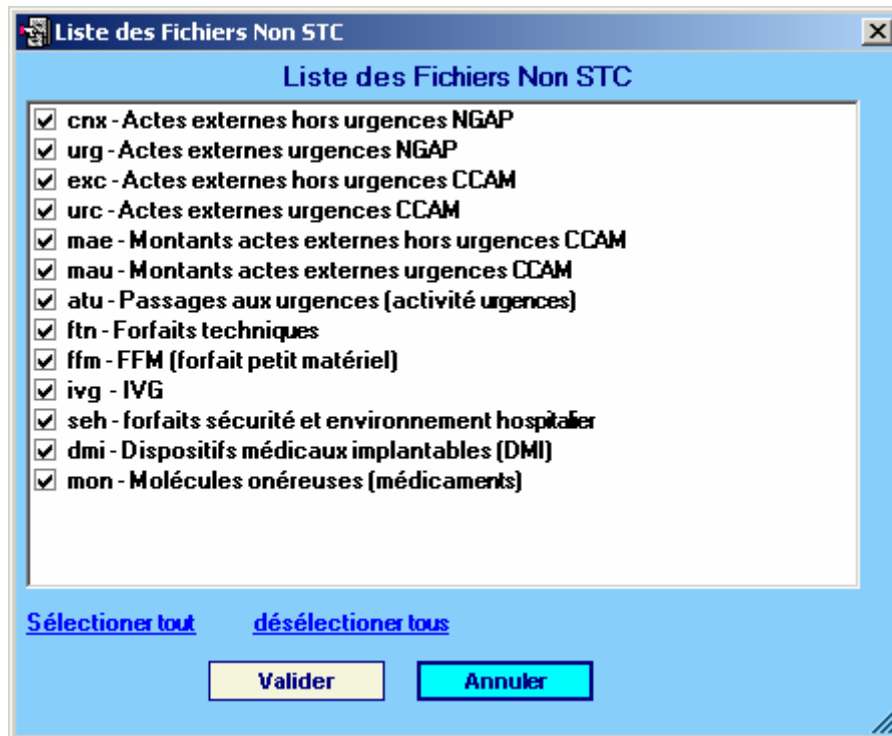
Ce chapitre permet de prendre FICHSUP en main rapidement. Si vous avez des interrogations plus précises sur le contenu, veuillez vous référer au chapitre 4 (On pourra aussi se reporter à la foire aux questions « FAQ FICHSUP »).

Voici la marche à suivre :

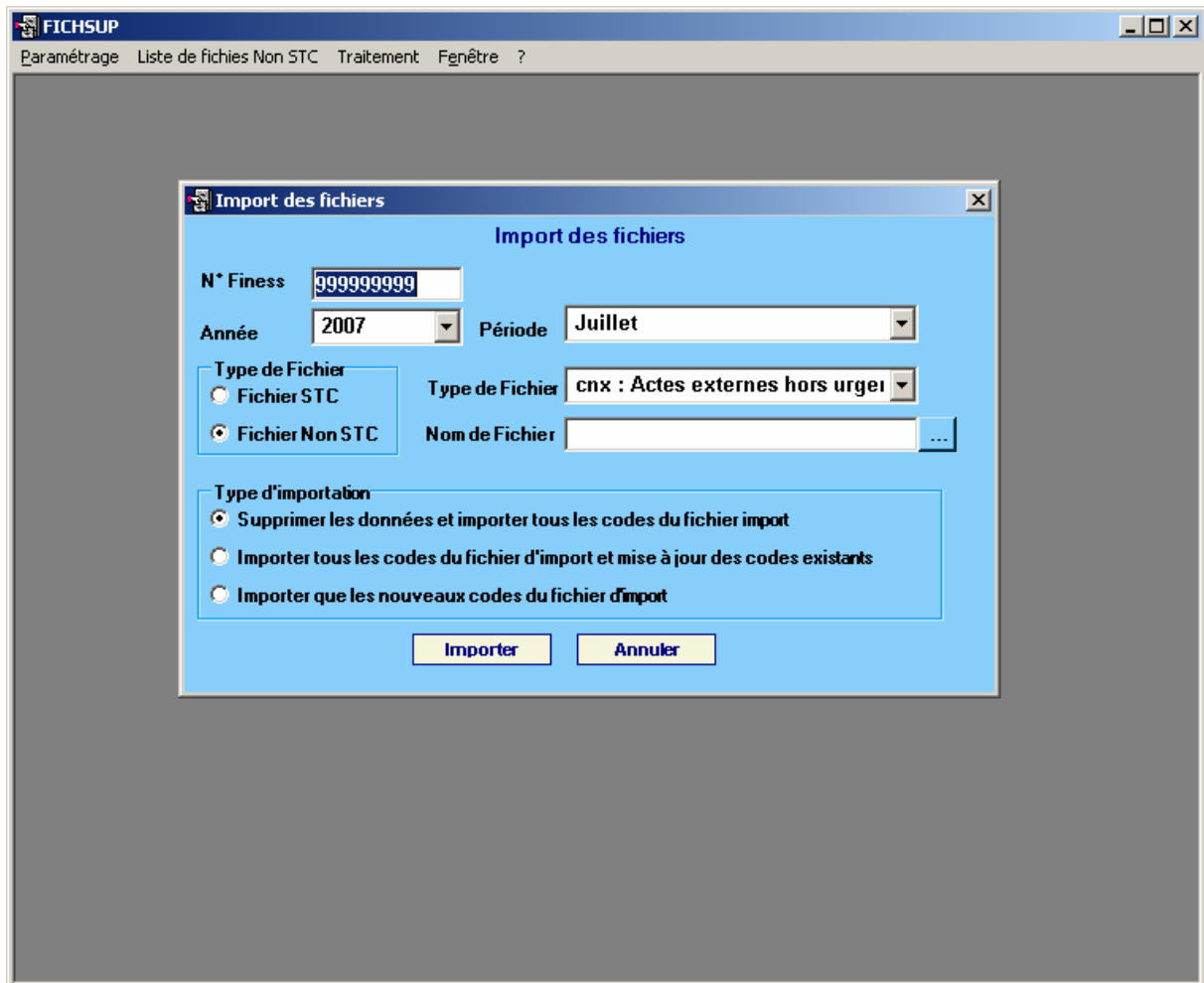
- a) Définir le FINESS juridique de l'établissement, la période (mensuelle) et l'année dans l'écran paramétrage. Ces paramètres seront utilisés par défaut dans les écrans saisies, import et export.
- b) Lors de la définition du paramétrage général, fichsup ferme tous les écrans, pour appliquer les nouveaux paramètres



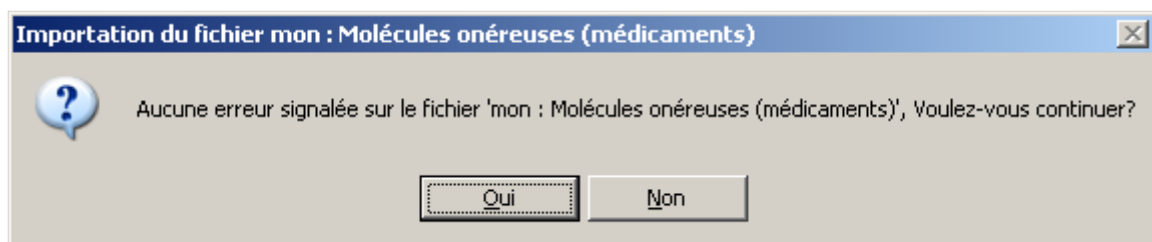
- c) Pour avoir la liste correspondant à votre établissement, sélectionner STC ou STD (non STC) dans l'encadré Type de Fichier en fonction de votre situation actuelle à l'égard de la suppression du taux de conversion.
Remarque : la situation normale est celle de la suppression du taux de conversion (STC). Toutefois, par autorisation dérogatoire de l'agence régionale de l'hospitalisation, certains établissements n'ont pas encore effectué cette suppression.
- d) En fonction du choix de type de fichier à traiter, STC ou Non STC. Le menu paramétrage se met à jour, et il permet d'afficher l'écran « liste des fichiers STC ou Non STC » (voir l'écran ci-dessous).



- e) Sélectionner la liste des fichiers que vous souhaitez traiter en cliquant sur le nom correspondant. Vous avez la possibilité de sélectionner ou désélectionner l'ensemble de la liste visible. Pour sauvegarder la liste il faut cliquer sur le bouton Valider. Une fois la liste validée, le menu liste de fichier STC ou Non STC, se met à jour automatiquement.
- f) Pour importer les données, il faut cliquer dans le menu traitement, puis Importer. Il y a 3 choix types d'import :
- Supprimer les données et importer tous les codes du fichier d'import.
 - Importer tous les codes du fichier d'import et mise à jour des codes existants.
 - Importer que les nouveaux codes du fichier d'import.
- Il faut choisir le type de fichier à importer, la période, N°Finess, l'année, et le nom de fichier, (en cliquant sur les 3 points vous pouvez rechercher votre fichier).






Ensuite un rapport vous informe du résultat de l'importation, vous pouvez soit valider en cliquant sur Oui, ou Annuler complètement le traitement en cliquant sur Non.



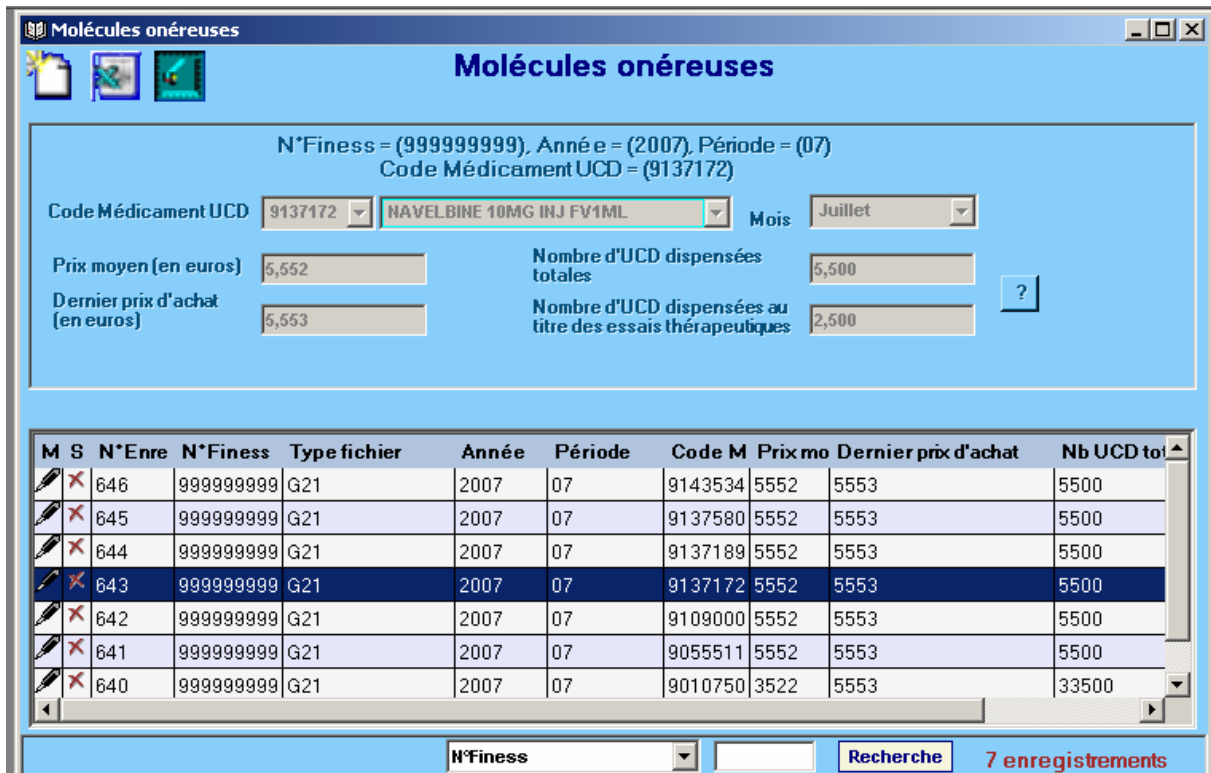
Remarque : certains des fichiers présents dans la liste à importer ne pourront pas l'être car ils ne requièrent qu'un seul enregistrement. Ils doivent être saisis manuellement {"mae", "mau", "ffm", "seh"}.

- g) Pour saisir les données, vous devez cliquer sur le menu liste de fichier STC ou Non STC, et choisir le fichier à saisir.
Vous pouvez soit :

- créer un nouvel enregistrement (en cliquant avec la souris sur la barre d'outil en haut d'écran et sur l'icône nouveau , ou avec le raccourci clavier CTRL+ N comme Nouveau);
- modifier un enregistrement (en cliquant avec la souris sur la ligne correspondante et sur l'icône );
- supprimer un enregistrement (en cliquant avec la souris sur la ligne correspondante et sur l'icône );

Si vous créez ou modifiez un enregistrement, vous avez la possibilité d'effectuer une recherche sur les codes ou sur des mots du libellé dans les deux listes déroulantes.


Vous pouvez rechercher un enregistrement déjà saisi, avec des critères de recherche qui sont proposées dans la liste déroulante en bas de l'écran.



M	S	N°Enre	N°Finess	Type fichier	Année	Période	Code M	Prix mo	Dernier prix d'achat	Nb UCD tot
		646	999999999	G21	2007	07	9143534	5552	5553	5500
		645	999999999	G21	2007	07	9137580	5552	5553	5500
		644	999999999	G21	2007	07	9137189	5552	5553	5500
		643	999999999	G21	2007	07	9137172	5552	5553	5500
		642	999999999	G21	2007	07	9109000	5552	5553	5500
		641	999999999	G21	2007	07	9055511	5552	5553	5500
		640	999999999	G21	2007	07	9010750	3522	5553	33500

h) Après la saisie, vous pouvez exporter vos fichiers ou les ajouter dans le panier e-POP.

Vous avez la possibilité de choisir un ou plusieurs fichiers à exporter, le dossier dans lequel les fichiers seront stockés, le n°Finess, la période, et l'année.

- En cliquant sur le bouton , vous obtiendrez des fichiers zip signés (fichier pouvant être importés dans le panier d'e-POP).

- En cliquant sur le bouton **Ajouter au panier e-POP**, vos fichiers sont transmis au logiciel e-POP (cf. manuel de e-POP pour son utilisation).
- En cliquant sur le bouton **Exporter au format TXT**, vous obtiendrez des fichiers en format texte.

Liste des fichiers à exporter

N° Finess: 999999999 Période: Juillet

Année: 2007 Dossier: C:\DOCUME~1\mmossand\LC

Type de Fichier:
 Fichier STC Fichier Non STC

atu - Passages aux urgences (activité urgences)
 ffm - FFM (forfait petit matériel)
 ivg - IVG
 ald - Alternative à la dialyse
 dmi - Dispositifs médicaux implantables (DMI)
 mon - Molécules onéreuses (médicaments)

Sélectionner tout désélectionner tous

Ajouter au panier e-POP Exporter Exporter au format TXT Annuler

Vous pouvez également consulter le manuel de FICHSUP directement à partir du logiciel en allant dans le menu **[Aide]** puis **[manuel utilisateur]** et vous tenir au courant des nouveautés en allant dans **[A Propos...]** du menu **[Aide]**

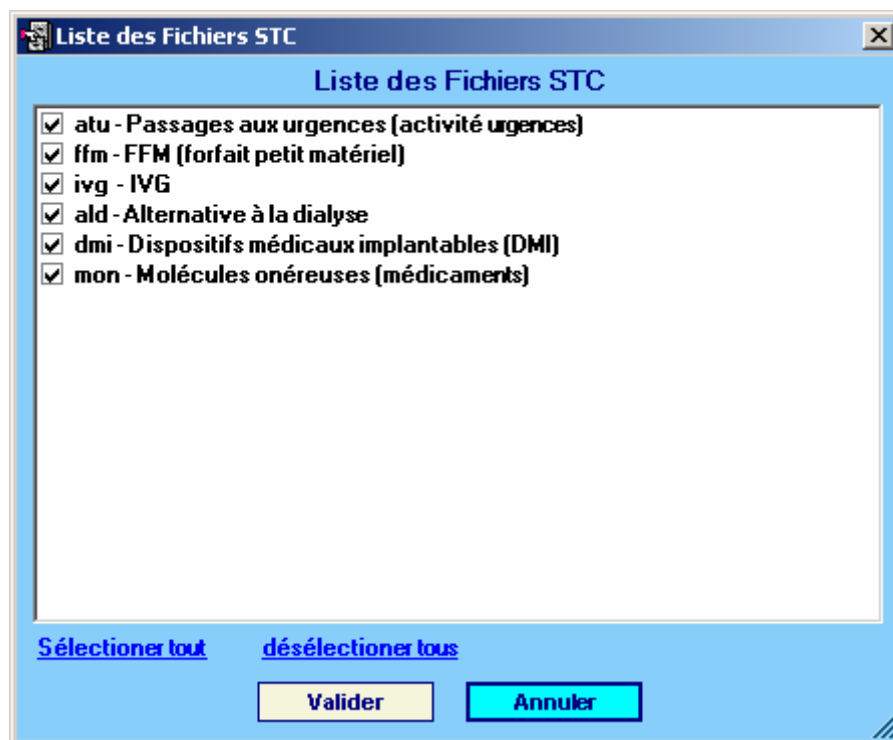
3 Fonctionnalités

Le logiciel FICHSUP permet la production des fichiers spécifiques relatifs à l'activité d'interruption volontaire de grossesse (IVG), à l'activité d'urgence, ... (la description des formats de l'ensemble des fichiers à produire est fournie en annexe de ce document).

3.1 Description de l'interface

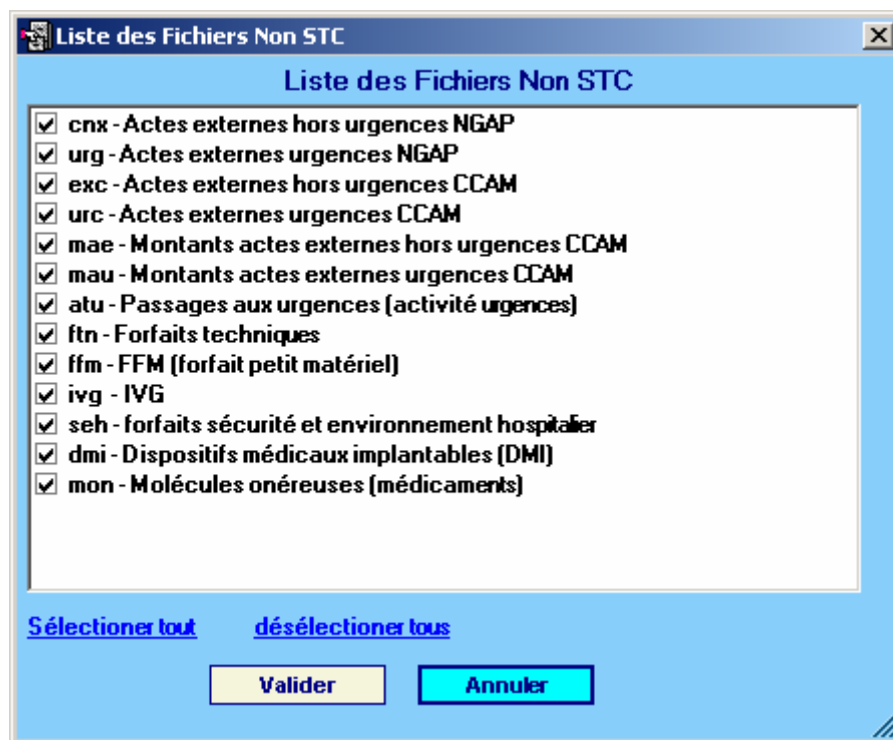
3.1.1 Établissements ayant supprimé le taux de conversion

L'interface de FICHSUP dont la capture d'écran figure, ci-dessous, permet de choisir les fichiers à traiter dont voici la liste :



3.1.2 Établissements n'ayant pas supprimé le taux de conversion

L'interface de FICHSUP dont la capture d'écran figure ci-dessous, permet de choisir les fichiers à traiter dont voici la liste :



FICHSUP permet également l'importation de fichiers depuis la version 6.2.0, cependant certains ne peuvent l'être. Leur saisie doit être manuelle :

- Montants actes externes hors urgences CCAM (MAE)
- Montants actes externes urgences CCAM (MAU)
- Forfait petit matériel (FFM)
- Forfait sécurité et environnement hospitalier (SE)

La saisie des données, l'importation et l'exportation se fait sur la base du numéro FINESS établissement, l'année et de la période. Ces éléments ont par défaut les valeurs configurées dans l'écran paramétrage.

3.2 Paramètres

Avant de procéder à l'importation ou l'exportation de vos données, vous devez vérifier que les paramètres du traitement sont correctement renseignés :

- {FINESS} permet de saisir le numéro FINESS qui sera utilisé dans les fichiers ;
- {Période} permet de sélectionner le mois à traiter ; sachant que les envois sont cumulatifs, la période indiquée commence toujours au 1^{er} janvier de l'année en cours (sauf pour le premier trimestre 2007) ;
- {Année} permet de choisir l'année traitée.

3.3 Saisie

Il existe un écran pour chacun des fichiers à saisir. L'interface se présente toujours de la même façon (voir la capture d'écran ci-dessous).

Molécules onéreuses

Molécules onéreuses

N°Finess = (999999999). Année = (2007). Période = (07)
Code Médicament UCD = (9137172)

Code Médicament UCD: Mois:

Prix moyen (en euros): Nombre d'UCD dispensées totales: ?

Dernier prix d'achat (en euros): Nombre d'UCD dispensées au titre des essais thérapeutiques:




M	S	N°Enre	N°Finess	Type fichier	Année	Période	Code M	Prix mo	Dernier prix d'achat	Nb UCD tot
		646	999999999	G21	2007	07	9143534	5552	5553	5500
		645	999999999	G21	2007	07	9137580	5552	5553	5500
		644	999999999	G21	2007	07	9137189	5552	5553	5500
		643	999999999	G21	2007	07	9137172	5552	5553	5500
		642	999999999	G21	2007	07	9109000	5552	5553	5500
		641	999999999	G21	2007	07	9055511	5552	5553	5500
		640	999999999	G21	2007	07	9010750	3522	5553	33500

N°Finess 7 enregistrements

Le numéro FINESS, l'année, la période et le code indiqués en haut d'écran juste en dessous du titre, correspondent à la ligne sélectionnée. En dessous, c'est le formulaire de saisie ou de modification des données (cliquez sur le bouton Ajouter ou Modifier pour valider la saisie, et Annuler pour annuler la saisie). En bas de l'écran dans la grille sont affichées les données se rapportant au fichier choisi.

Lors de la saisie vous avez la possibilité de chercher et sélectionner soit un code ou soit un libellé, les deux listes déroulantes code et libellé se synchronisent automatiquement.

Vous avez 3 possibilités :

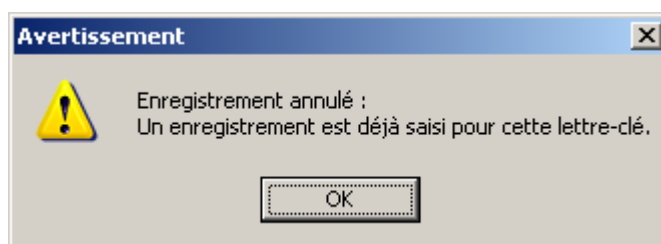
- créer un nouvel enregistrement en cliquant avec la souris sur la barre d'outil en haut d'écran et sur l'icône nouveau , ou avec le raccourci clavier CTRL+N (comme **N**ouveau);
- modifier un enregistrement en cliquant avec la souris sur la ligne correspondante et sur l'icône ;
- supprimer un enregistrement en cliquant avec la souris sur la ligne correspondante et sur l'icône .

Pour valider :

- En mode création, il faut cliquer sur le bouton Ajouter ou le raccourci clavier CTRL+S (comme **S**auvegarder).
- En mode modification, il faut cliquer sur le bouton modifier pour valider la modification, ou le raccourci clavier CTRL+S (comme **S**auvegarder).

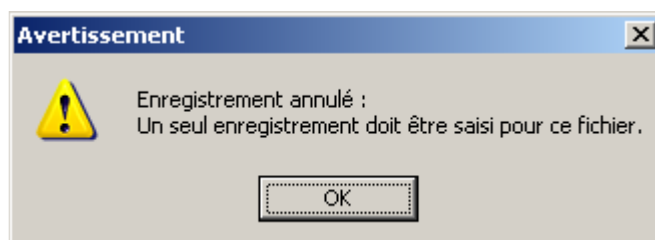
ATTENTION : Tous les champs des formulaires sont obligatoires. Si vous ne remplissez pas correctement les zones, vous obtiendrez un message d'erreur et cela invalidera votre saisie.


Lorsque que vous choisissez une lettre-clé (en mode création ou modification), si elle existe déjà dans la base pour la période et l'établissement définis, votre saisie sera invalidée (sauf pour le fichier des forfaits techniques qui accepte plusieurs fois la même lettre-clé car il est possible qu'une même lettre s'applique à plusieurs appareils autorisés) et vous aurez un message d'avertissement indiquant que cette référence existe déjà (cf. ci-dessous).




Pour le cas où la saisie d'un fichier ne requiert pas de lettre-clé, vous ne pouvez saisir qu'un seul enregistrement.

Si cet enregistrement existe déjà dans la base pour la période et l'établissement définis, votre saisie sera invalidée et vous aurez un message d'avertissement indiquant qu'un seul enregistrement doit être saisi pour ce fichier (cf. ci-dessus).



Lorsque vous avez terminé votre saisie, cliquez sur [*Fermer*] (ou en cliquant avec la souris sur la barre d'outil en haut d'écran et sur l'icône Fermer ) pour revenir au menu principal.


Création d'un enregistrement

Lorsque vous cliquez sur l'icône [Nouveau] , dans la barre d'outil en haut d'écran (ou le raccourci clavier ctrl+N), un formulaire de saisie apparaît au dessus de la grille de données et vous propose la saisie des différents champs.


Pour certaines zones de texte, vous devrez choisir un code dans une liste déroulante (l'ensemble des données à saisir est précisé en annexe). Lorsque le code existe son libellé s'affiche.


Cliquez sur le bouton Ajouter  (ou le raccourci clavier ctrl+S) pour valider. L'enregistrement nouvellement créé apparaîtra en dessous, dans la grille de données. Le nombre d'enregistrements est augmenté d'un enregistrement


14 enregistrements

Si vous ne souhaitez pas enregistrer cet élément, cliquez sur le bouton Annuler .


Modification d'un enregistrement

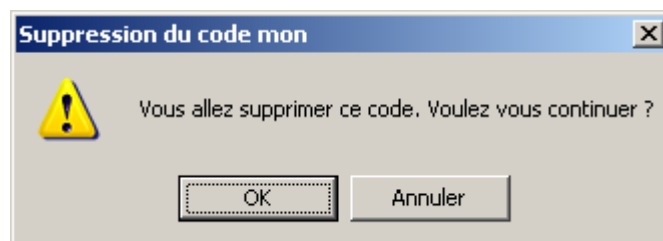
Pour modifier un enregistrement, vous devez cliquer avec la souris sur la ligne à modifier et sur l'icône  dans la grille de données. Le formulaire de saisie s'active dans la partie supérieure, vous pouvez alors modifier le ou les champs de désirés.

Cliquez sur le bouton Modifier  (ou le raccourci clavier ctrl+S) pour valider les changements et vous verrez la mise à jour des données dans la grille de données.

Si vous ne souhaitez plus modifier cet enregistrement, cliquez sur le bouton Annuler .

Suppression d'un enregistrement

Lorsque vous cliquez avec la souris sur la ligne à supprimer et sur l'icône  dans la grille de données, un message d'avertissement apparaît afin que vous confirmiez votre action de suppression.



Cette suppression est alors définitive, et un message vous informe sur le succès de l'opération.



Recherche d'une lettre-clé

Dans le formulaire de saisie, lorsque vous cliquez sur une liste déroulante, les codes sont triés par ordre croissant et dans la liste déroulante à droite les libellés correspondants.

Dispositifs médicaux implantables

N°Finess = (999999999). Année = (2007). Période = (07)
Code prothèse LPP = (3100624)

Code prothèse LPP: 3100624
 Nombre de LPP posés: 2,000

POIGNET, IMPLANT TRAPEZO-METACARPIEN, NON METALLIQUE

M	S	N°Enre	N°Finess	Type fichier					
		107	999999999	G22	2007	07	3101606	0	0
		106	999999999	G22	2007	07	3100624	0	2000
		104	999999999	G22	2007	07	3100185	47545	29390

N°Finess: Recherche 3 enregistrements

Vous pouvez effectuer des recherches de deux manières :

- par le code, en saisissant au moins le début de celui-ci ;
- par le libellé, en indiquant au moins une partie de celui-ci.

Les deux listes se synchronisent automatiquement.

Recherche des enregistrements dans la grille :

Vous pouvez chercher un enregistrement dans la grille de données par période en sélectionnant la période recherchée **Période** Janvier à Juillet, ou par une liste des critères qui sont proposés dans le menu déroulant, et indiquez dans le champ texte la valeur recherchée, ensuite appuyez sur le bouton Recherche, la grille affiche les enregistrements correspondants au critère de recherche, et le nombre total d'enregistrements est affiché en bas de l'écran à droite. Le critère de recherche contient, donc le résultat obtenu se sont des enregistrements qui contiennent au moins une partie de la valeur recherchée.

Période: Janvier à Octobre N°Finess: Recherche 3 enregistrements

3.4 Exportation des fichiers

Liste des fichiers à exporter

N° Finess: 000000001 Période: Juillet
Année: 2007 Dossier: C:\Documents and Settings\r

Type de Fichier:
 Fichier STC Fichier Non STC

- cnx - Actes externes hors urgences NGAP
- urg - Actes externes urgences NGAP
- exc - Actes externes hors urgences CCAM
- urc - Actes externes urgences CCAM
- mae - Montants actes externes hors urgences CCAM
- mau - Montants actes externes urgences CCAM
- atu - Passages aux urgences (activité urgences)
- ftn - Forfaits techniques
- ffm - FFM (forfait petit matériel)
- ivg - IVG
- seh - forfaits sécurité et environnement hospitalier
- dmi - Dispositifs médicaux implantables (DMI)
- mon - Molécules onéreuses (médicaments)

Sélectionner tout désélectionner tous

Ajouter au panier e-POP Exporter Exporter au format TXT Annuler

Vous pouvez réaliser les opérations suivantes :

- « Ajouter au panier e-POP » : les fichiers seront directement ajoutés au panier e-POP pour un envoi vers la plate-forme e-PMSI
- « Exporter » : produit un fichier signé pouvant être ajouté au panier e-POP. Cette fonctionnalité est utile lorsque vous n'avez l'accès à Internet sur l'ordinateur. Elle permet, en effet, de réaliser l'envoi des fichiers sur un e-POP installé sur une machine qui bénéficie de l'accès à Internet.
- « Exporter au format TXT » : permet d'exporter les données au format texte (utilisable en importation par FICHSUP)

Pour les deux dernières options, par défaut c'est le répertoire temporaire qui est utilisé lors de l'exportation. Il est toutefois possible d'indiquer un dossier de son choix. Pour ce faire, cliquez sur les trois points et indiquez le dossier souhaité.

Remarque : Une norme pour nommer les fichiers a été définie :

[FINESS].[Année].[DernierTrimestreTraité].[TypeFichier].

3.5 Importation de fichiers

Les fichiers qui peuvent être importés dans FICHSUP sont les fichiers qui requièrent des lettres-clés. En effet, les autres fichiers ne comportant qu'un seul enregistrement, ne peuvent pas être importés et doivent être saisis.

Un fichier ne peut être importé dans FICHSUP que s'il respecte le format indiqué en annexe.

Voici la liste des fichiers pouvant être importés :

- Actes externes hors urgences NGAP
- Actes externes urgences NGAP
- Actes externes hors urgences CCAM
- Actes externes urgences CCAM
- Passage aux urgences (activité urgences)
- Forfaits techniques
- IVG
- DMI
- Molécules onéreuses (Médicaments)
- Alternatives à la dialyse

Import des fichiers

N° Finess

Année Période

Type de Fichier

Fichier STC

Fichier Non STC

Type de Fichier

Nom de Fichier

Type d'importation

Supprimer les données et importer tous les codes du fichier import

Importer tous les codes du fichier d'import et mise à jour des codes existants

Importer que les nouveaux codes du fichier d'import

Vous avez votre disposition trois options d'importation :

1. Supprimer les données préexistantes et importer toutes les données valides du nouveau fichier.
2. Importer tous les codes du fichier d'import et mise à jour des codes existants.
3. Importer que les nouveaux codes du fichier d'import.

Toutes les importations se font pour la période, l'année et le n°Finess sélectionnés. Les contrôles réalisés tiennent, par conséquent, compte de ces critères.

NOTES :

1. Le premier choix permet de supprimer les données déjà saisies correspondant aux trois critères (période, année, N°Finess). Cette action est **IRRÉVERSIBLE**. Ensuite les données du fichier choisi sont importées (si elles sont conformes avec le format exigé par FICHSUP, et si elles sont autorisées pour la période d'import).

Exemple :

- Les données déjà existantes pour la période d'import M6 (A,B,C).
- Les données du fichier d'import pour la période M6 (a,b,c,d).et (e,f,g) pour la période M7.
- L'action importation :
 - i. Supprime les données existantes (A,B,C).
 - ii. Importe les données (a,b,c,d) du fichier d'import et rejette les données (e,f,g) qui sont hors période.
 - iii. Les résultats d'import sont les données (a,b,c,d).

2. Le deuxième choix permet d'importer tous les codes du fichier d'import et mise à jour des codes existants déjà saisies (exemple si FICHSUP trouve des enregistrements possédant des lettre-clés identiques à celles déjà présent, alors il fait la mise à jour des données pour ces lettres clés).

Exemple :

- Les données déjà existantes pour la période d'import M6 (A,B,C).
- Les données du fichier d'import pour la période M6 (a,b,d,x,y).et (e,f,g) pour la période M7.
- L'action importation :
 - i. Met à jour les données existantes (A --> a,B --> b).
 - ii. Importe les données (d,x,y) du fichier d'import et rejette les données (e,f,g) qui sont hors période.
 - iii. Les résultats d'import sont les données (a,b,C,d,x,y).

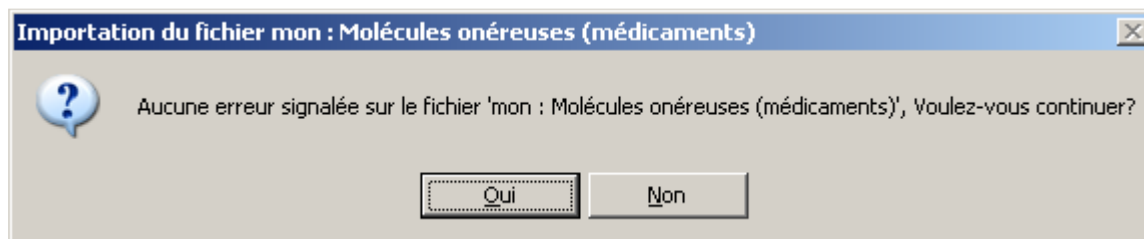
3. le troisième choix permet d'importer que les nouveaux codes du fichier d'import avec les trois critères (période, année, N°Finess). Les codes déjà existants dans la base sont ignorés.

Exemple :

- Les données déjà existantes pour la période d'import M6 (A,B,C).
- Les données du fichier d'import pour la période M6 (a,b,d,x,y).et (e,f,g) pour la période M7.
- L'action importation :
 - i. Laisse les données déjà existantes inchangées (A,B,C).
 - ii. Importe les nouvelles données (d,x,y) du fichier d'import et rejette les données (e,f,g) qui sont hors période.
 - iii. Les résultats d'import sont les données (A,B,C,d,x,y).

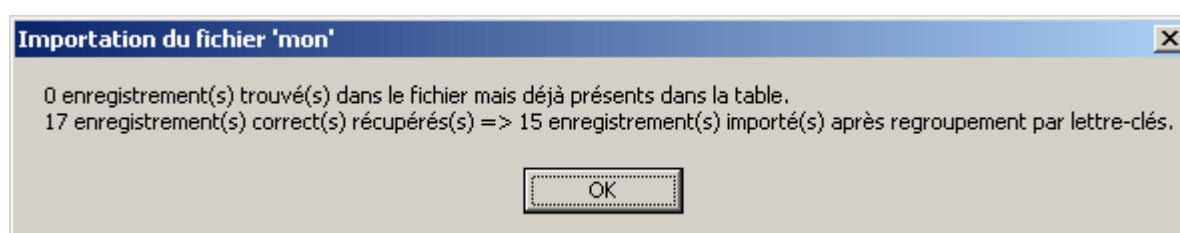
Pendant l'importation **une simulation** se fait à la volée, et un rapport vous indique l'état de l'importation, en cas d'erreur ce rapport affiche les erreurs trouvées ou les raisons pour lesquelles certains enregistrements ne seraient pas importés.

L'utilisateur pourra alors décider d'annuler l'importation en cas d'erreur majeure, en vérifiant ce rapport de simulation, ou confirmer l'importation.



Si plusieurs lettres-clés identiques sont repérées dans un fichier importé, alors celles-ci seront regroupées afin d'en avoir une, unique dans la base de données de FICHSUP. Les valeurs autres que les lettres-clés seront additionnées et intégrées à la base.

Voici le message que vous obtiendrez à la fin de l'importation :



Dans cet exemple, sur la seconde ligne il y a eu un doublon sur une lettre-clé et les enregistrements concernés ont été regroupés. La valeur avant la flèche correspond au nombre d'enregistrements trouvés dans le fichier au départ et la valeur après la flèche, au nombre d'enregistrements réellement importés dans la base.

Sur la première ligne, vous pourrez constater le nombre d'enregistrements trouvés dans la base et dans le fichier importés. Elle précise quels sont les enregistrements qui seront conservés.

Lors de l'importation une vérification de l'existence et de l'autorisation des codes (vérifie si un code existant est utilisable pour la période en cours) à importer se fait à la volée, et les codes non valides ne sont pas importés.

3.6 Manuel d'utilisation et À propos...

Vous pouvez consulter le manuel d'utilisation directement à partir du logiciel FICHSUP. Pour cela, cliquez sur *[Aide]* puis sur *[Manuel utilisateur]*.

Vous pouvez également si vous le souhaitez, accéder au site de l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) – www.atih.sante.fr – pour avoir des informations concernant les transmissions de données ou les dernières nouvelles du PMSI.

3.7 Consignes de remplissage pour les formats 2007

- Le « **FINESS de l'établissement** » dans le fichier des « **Passages aux urgences** » permet le recueil « délocalisé » des informations. Dans le cas

d'un établissement « mono site », il faut renseigner avec le n° FINESS de l'entité juridique (celui que vous avez indiqué dans les paramètres).

Attention : Lors du remplissage de ce fichier, on peut saisir plusieurs fois les lettre-clés proposées. Cependant, elles ne doivent être saisies qu'une seule fois pour un même n° FINESS d'établissement.

- Pour les « **DMI** » et les « **Molécules onéreuses (médicaments)** », la saisie se fera dorénavant de manière mensuelle (cf. formats en annexe) : **ATTENTION** il faudra indiquer **pour le mois en cours**, le nombre et le montant correspondant **sans cumuler**.

Avertissement : Pour ces deux fichiers, en 2007, les envois sont trimestriels pour le premier trimestre (M3) et mensuels à partir d'avril (M4). Autrement dit, les consommations de M1 et M2 doivent être cumulées sur M3 (**il ne faut pas produire d'enregistrements pour M1 et M2**).

- Par ailleurs, les variables « **Nombre d'UCD dispensées totales** » et « **Nombre d'UCD dispensées au titre des essais thérapeutiques** » du fichier des « **Molécules onéreuses (médicaments)** » autorisent la saisie de valeurs décimales jusqu'à 3 chiffres après la virgule.
- Le fichier « **Dernier prix d'achat des molécules onéreuses** » a été intégré dans le fichier des « Molécules onéreuses (Médicaments) ».

Annexes

Formats

Passage aux urgences (activité urgences)

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G31
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
N° FINESS de l'établissement (code géographique)	9	19	27	
Type d'autorisation	6	28	33	Références
Nombre de passages total	6	34	39	
Nombres d'hospitalisations	6	40	45	
Extension Fichier : atu, type d'archive e-PMSI : atu				

FFM (forfait petit matériel)

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G32
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Nombre total réalisé	10	19	28	
Extension Fichier : ffm, type d'archive e-PMSI : ffm				

IVG

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G33
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Code prestation IVG	5	19	23	Références
Nombre total réalisé	5	24	28	
Extension Fichier : ivg, type d'archive e-PMSI : ivg				

Dispositifs médicaux implantables (DMI)

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G22
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Code LPP	7	19	25	
Prix moyen	10	26	35	7+3
Nombre de LPP posés	10	36	45	7+3
Extension Fichier : dmi, type d'archive e-PMSI :dmi				

Molécules onéreuses (médicaments)

N° FINESS	9	1	9	
-----------	---	---	---	--

Type de fichier	3	10	12	G21
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Code UCD	7	19	25	
Prix moyen	10	26	35	7+3
Dernier prix d'achat	10	36	45	7+3
Nombre d'UCD dispensées totales	10	46	55	7+3
Nombre d'UCD dispensées au titre des essais thérapeutiques	10	56	65	7+3
Extension Fichier : mon, type d'archive e-PMSI : mon				

Alternatives à la dialyse

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G36
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Code prestation	9	19	27	Références
Nombre réalisé en activité libérale	10	28	37	
Nombre réalisé hors activité libérale	10	38	47	
Extension Fichier : ald, type d'archive e-PMSI : ald				

Actes externes urgences NGAP

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G37
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Code prestation	9	19	27	Références
Nombre total réalisé	10	28	37	
Extension Fichier : urg, type d'archive e-PMSI : urg-ngap				

Actes externes hors urgences CCAM

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G38
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Code acte CCAM (code/phase/activité)	9	19	27	Références
Nombre réalisé en activité libérale	10	28	37	
Nombre réalisé hors activité libérale	10	38	47	
Extension Fichier :exc, type d'archive e-PMSI : cnx-ccam				

Actes externes urgences CCAM

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G39
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12

Code acte CCAM (code/phase/activité)	9	19	27	Références
Nombre total réalisé	10	28	37	
Extension Fichier : urc, type d'archive e-PMSI : urg-ccam				

Montants actes externes hors urgences CCAM

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G40
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Montants (*) (centimes d'Euro)	12	19	30	
Extension Fichier : mae, type d'archive e-PMSI : ccam-mnt-cnx				

Montants actes externes urgences CCAM

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G41
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Montants (*) (centimes d'Euro)	12	19	30	
Extension Fichier : mau, type d'archive e-PMSI : ccam-mnt-urg				

Forfaits techniques

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G42
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
N° FINESS autorisation	9	19	27	
Type de matériel	10	28	37	Références
Valeur FTN (centimes d' Euros)	10	38	47	
Valeur FTR (centimes d'Euros)	10	48	57	
Nombre FTN	6	58	63	
Nombre FTR	6	64	69	
Extension Fichier : ftn, type d'archive e-PMSI : ftn				

Actes externes hors urgences NGAP

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G43
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Code prestation	9	19	27	Références
Nombre réalisé en activité libérale	10	28	37	
Nombre réalisé hors activité libérale	10	38	47	
Extension Fichier : cnx, type d'archive e-PMSI : cnx-ngap				

forfaits sécurité et environnement hospitalier

Libellé	Taille	Début	Fin	Remarques
N° FINESS	9	1	9	
Type de fichier	3	10	12	G44
Année	4	13	16	
Période	2	17	18	01..12
Nombre de forfaits SE1	6	19	24	
Nombre de forfaits SE2	6	25	30	
Nombre de forfaits SE3	6	31	36	
Extension Fichier : seh, type d'archive e-PMSI : seh				

N (*) : la somme (en €) des montants des actes externes urgences et hors urgences CCAM correspondant à la somme des montants base de remboursement des actes CCAM réalisés,

Références

Codes prestations actes externes NGAP (G37 et G43)

Pour avoir accès aux références des codes prestations externes NGAP, veuillez vous référer à l'adresse suivante :

http://download.atih.sante.fr/afficher.php?id_lot=124,

où vous trouverez les instructions et les tables nécessaires à la bonne utilisation des références.

Codes prestations actes externes CCAM (G38 et G39)

Pour avoir accès aux références CCAM (Code/Acte) veuillez vous référer à l'adresse suivante :

http://download.atih.sante.fr/afficher.php?id_lot=124,

où vous trouverez les instructions et les tables nécessaires à la bonne utilisation des références.

Types autorisation activité urgences passage aux urgences (G31)

Code	Libellé
POSU	Pôle Opérationnel Spécialisé d'Urgence
SAU	Service d'Accueil des Urgences
UPATOU	Unité de Proximité, d'Accueil, de Traitement et d'Orientation des Urgences

Types de matériel (G42)

Code	Libellé
IRM	Imagerie par Résonance Magnétique
PETSCAN	Tomographie à émission de positons (TEP)
SCANNER	Scanner

Codes prestations IVG (G33)

Code	Libellé
AMD	forfait pour une IVG avec anesthésie générale pour une durée d'hospitalisation égale ou inférieure à 12 heures
AMF	forfait pour une IVG par mode médicamenteux
APD	forfait pour une IVG avec anesthésie générale pour une durée d'hospitalisation comprise entre à 12 et 24 heures
FJS	forfait pour vingt-quatre heures supplémentaires
IMD	forfait pour une IVG sans anesthésie pour une durée d'hospitalisation égale ou inférieure à 12 heures
IPD	forfait pour une IVG sans anesthésie pour une durée d'hospitalisation comprise entre à 12 et 24 heures

Codes prothèses - DMI - (G22)

Pour avoir accès aux références des codes prothèses DMI, veuillez vous référer à l'adresse suivante :

[http://download.atih.sante.fr/afficher.php?id_lot=124,](http://download.atih.sante.fr/afficher.php?id_lot=124)

où vous trouverez les instructions et les tables nécessaires à la bonne utilisation des références.

Codes médicaments (G21)

Pour avoir accès aux références des molécules onéreuses, veuillez vous référer à l'adresse suivante :

[http://download.atih.sante.fr/afficher.php?id_lot=124,](http://download.atih.sante.fr/afficher.php?id_lot=124)

où vous trouverez les instructions et les tables nécessaires à la bonne utilisation des références.